

**VEUILLEZ CONSERVER CETTE FICHE POUR INFORMATION****Vous pourriez être admissible à l'EquiPass si :**

- ✓ vous résidez à Ottawa et que votre revenu ou celui de votre famille est inférieur au montant établi;
- ✓ des membres de votre famille ne sont pas admissibles au laissez-passer Communautaire;
- ✓ vous avez moins de 18 ans et que votre famille participe au Programme des réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG);
- ✓ vous êtes un réfugié parrainé par le secteur privé ou un demandeur d'asile.

Pour que vous et les membres de votre famille puissiez obtenir l'EquiPass, vous devez remplir un formulaire de demande, fournir la documentation nécessaire et faire approuver votre demande.

**Vous n'êtes PAS admissible à l'EquiPass si vous êtes :**

- ✗ le principal bénéficiaire de prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) (mais vous êtes admissible à un laissez-passer Communautaire moins cher);
- ✗ le bénéficiaire de prestations pour le transport au titre du RPG (après un an, vous pourriez être admissible; tous les enfants de moins de 18 ans, eux, le sont);

**Quels sont les documents à soumettre avec ma demande ?**

Les documents suivants doivent accompagner votre demande dûment remplie pour chaque membre de la famille qui y est nommé.

**Personnes seules ou familles :**

- Une copie de votre avis de cotisation 2024 ou 2025 de l'Agence du revenu du Canada.  
**(Fournir des copies seulement – aucun document ne sera retourné)**
- Les parents ou tuteurs ayant des personnes à charge de 17 ans et moins doivent fournir une copie du relevé de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) ou de la Prestation ontarienne pour enfants (POE).

**Demandeurs n'ayant pas d'avis de cotisation 2024 ou 2025 :**

- une copie de vos trois (3) derniers talons de paie pour tout emploi occupé au cours des 12 derniers mois ou tout relevé d'emploi annuel (feuillet T4, T4A ou autre) reçu à ce jour.

***Nota : Dans cette situation, le rabais EquiPass est octroyé pour un an. Pour être admissible à l'EquiPass après la première année, vous devrez présenter une nouvelle demande et fournir un avis de cotisation après le dépôt de votre déclaration de revenus l'année suivante.***

**Réfugiés ou nouveaux arrivants**

- Si vous êtes un nouvel arrivant ou un réfugié récent au Canada et que vous n'avez pas produit de déclaration de revenus :
  - Une copie de votre fiche d'établissement (Citoyenneté et Immigration Canada [CIC], formulaire IMM 1000) et des ententes de parrainage ou des paiements, y compris les talons de chèques du Programme d'aide à la réinstallation (PAR), le cas échéant.
  - Une copie de votre document de statut de réfugié (IMM1442). Les formulaires IMM1263 et 5292 peuvent également être pris en compte.

Révision : janvier 2026

- Une copie de votre talon de prestations d'Ontario au travail ou du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) pour le mois en cours.
- Si vous occupez actuellement un emploi, une copie de vos trois (3) derniers talons de paie pour tout emploi occupé au cours des 12 derniers mois ou tout relevé d'emploi annuel (feuillet T4, T4A ou autre) reçu à ce jour.
- Si vous êtes parrainé par le secteur privé, une lettre de votre parrain ou groupe de parrainage qui confirme votre revenu mensuel ou annuel.

**Nota : Dans cette situation, le rabais EquiPass est octroyé pour un an. Pour être admissible à l'EquiPass après la première année, vous devrez présenter une nouvelle demande et fournir un avis de cotisation après le dépôt de votre déclaration de revenus l'année suivante.**

**Si ce qui précède ne s'applique pas à vous, veuillez communiquer avec nous.**

**Si vous n'êtes pas en mesure de fournir les documents susmentionnés, veuillez communiquer avec OC Transpo à l'adresse [equipass@ottawa.ca](mailto:equipass@ottawa.ca) ou au 613-560-5000 pour en savoir plus. Les clients sourds ou ayant une déficience auditive peuvent utiliser le service de relais téléphonique de leur fournisseur de services, ou appeler au 7-1-1 avec un ATS.**

#### **Où dois-je envoyer ma demande dûment remplie ?**

La demande doit être envoyée dans une enveloppe cachetée adressée à « OC Transpo – a/s de : EquiPass – demandes ».

Par la poste :

OC Transpo  
a/s : EquiPass  
1500, boul. St-Laurent  
Ottawa (Ontario) K1G 0Z8

Par télécopieur :

613-746-7648

En personne :

#### **Centres de service à la clientèle d'OC Transpo :**

- Centre Rideau – 3<sup>e</sup> étage
- Merci de communiquer avec OC Transpo au 613-560-5000 pour connaître les heures d'ouverture.

#### **Centres du service à la clientèle de la Ville d'Ottawa :**

- Hôtel de ville/Laurier (110, avenue Laurier Ouest)
- Place Ben-Franklin/Nepean (101, promenade Centrepointe)
- Orléans (255, boulevard Centrum)

**SINON, appelez OC Transpo au 613-560-5000 pour connaître les autres options.**

Aux fins de suivi, veuillez noter ce qui suit :

Date d'envoi de la demande	Méthode de livraison ou lieu du dépôt
	<input type="checkbox"/> Par la poste <input type="checkbox"/> Dépôt Lieu : _____

**N'oubliez pas d'inclure des copies des documents suivants (le cas échéant) :**

- Avis de cotisation
- Relevé de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) ou de la Prestation ontarienne pour enfants (POE)
- Trois (3) derniers talons de paie pour tout emploi occupé au cours des 12 derniers mois
- Fiche d'établissement/PAR et talon de chèque/lettre du parrain

Est-ce que tous les membres de 18 ans et plus de votre ménage ont signé la demande ?

Oui  Non

**Questions et réponses****Qu'est-ce que l'EquiPass ?**

L'EquiPass est un laissez-passer mensuel ou par passage unique à prix réduit offert aux personnes dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu (SFR) établi par le gouvernement du Canada.

**L'EquiPass peut-il être partagé ?**

Non. L'EquiPass n'est pas transférable. Le rabais EquiPass doit être appliqué à la carte PRESTO de chaque membre de la famille. Chaque personne n'est admissible qu'à un seul rabais EquiPass ; tout duplicata sera annulé.

**Comment puis-je savoir si je suis admissible à l'EquiPass ?**

Votre revenu familial doit être inférieur au seuil de faible revenu établi chaque année par le gouvernement du Canada. Le tableau ci-dessous indique celui pour 2024.

***Admissibilité du revenu selon le seuil de faible revenu de 2024***

Taille de la famille	Revenu annuel net
1 personne	25 909 \$
2 personnes	31 533 \$
3 personnes	39 265 \$
4 personnes	48 986 \$
5 personnes	55 781 \$
6 personnes	61 862 \$
7 personnes ou plus	67 944 \$

**J'ai plus de 18 ans, mais je vis avec ma famille ou mes parents. Suis-je admissible ?**

Vous pouvez faire une demande qui sera évaluée. Les enfants adultes vivant chez leurs parents ou tout autre membre du ménage âgé de 18 ans et plus doivent présenter une demande distincte ; elles seront examinées séparément.

**Que se passe-t-il si nous sommes deux familles vivant sous le même toit ou que des non-membres de la famille vivent avec nous ?**

Les membres de la famille demeurant à la même adresse comprennent les parents, les conjoints et toute personne à charge de 17 ans et moins. Si une autre famille ou des proches demeurent à la même adresse, des demandes distinctes doivent être remplies. Les adultes célibataires de plus de 18 ans demeurant à la même adresse doivent remplir leur propre demande.

**Comment saurai-je si ma demande a été approuvée ?**

Si vous présentez une demande pour la première fois, une carte avec le rabais EquiPass déjà appliqué vous sera émis sans frais lorsque vous allez la ramasser at notre centre de service à la clientèle du Centre Rideau. Vous devrez alors l'enregistrer dans les 30 jours suivant sa réception. L'enregistrement peux se faire soit par téléphone au 1-877-378-6123 ou en ligne à prestocard.ca/fr-ca.

Si vous renouveler votre rabais EquiPass, veuillez fournir le numéro de la carte PRESTO enregistrée à votre nom ; le rabais sera appliqué à distance.

**Comment puis-je profiter du rabais EquiPass activé à distance ?**

Vous devez vérifier ou utiliser votre carte PRESTO dans les 30 jours suivant l'activation du rabais. Vous pouvez vérifier votre carte à différents endroits : dans une distributrice de billets d'OC Transpo, au Shoppers Drug Mart, au Loblaws/Real Canadian Superstore, dans un centre de service à la clientèle d'OC Transpo ou dans un centre du service à la clientèle de la Ville d'Ottawa participant. Vous pouvez aussi passer votre carte sur le lecteur de n'importe quel autobus d'OC Transpo ou de l'O-Train pour payer votre passage.

**Je suis un client de Para Transpo. Comment puis-je obtenir mon rabais d'EquiPass ?**

Lorsque vous remplissez votre demande, assurez-vous d'indiquer le numéro de client de Para Transpo de chaque membre de la famille admissible. Si vous utilisez ParaPaie, l'équipe d'Equipass contactera Para Transpo pour que le rabais soit appliqué à votre compte. Si vous utilisez les services de Para Transpo et d'OC Transpo, vous devrez suivre les instructions ci-dessus pour faire appliquer le rabais à votre carte PRESTO.

**Quelle est la durée de validité de mon rabais d'EquiPass ?**

Votre rabais EquiPass sera valable pendant environ deux ans en fonction de votre anniversaire de naissance. Certains demandeurs n'ayant pas tous les documents exigés devront renouveler après un an, au moment de l'obtention de leur avis de cotisation lorsqu'ils auront déposé leur déclaration de revenus. La date d'expiration de l'EquiPass vous sera émis par l'un de nos employés à notre centre de service à la clientèle du Centre Rideau. Vous pouvez aussi voir votre date d'expiration sur votre compte en ligne à [prestocard.ca/fr-ca](http://prestocard.ca/fr-ca) ou à l'une de nos distributrices de billets.

**Ai-je besoin d'une carte PRESTO ?**

Si vous prenez l'autobus ou l'O-Train, oui. L'EquiPass est seulement offert sur PRESTO. Il est aussi possible d'appliquer le rabais aux comptes ParaPaie.

**Pourquoi dois-je enregistrer ma carte PRESTO ?**

Comme l'EquiPass n'est pas transférable, vous êtes la seule personne qui peut utiliser votre carte PRESTO. Il faut donc l'enregistrer avant de présenter une demande. Si vous recevez une nouvelle carte, vous devez vous assurer qu'elle est enregistrée dans les 30 jours suivant l'application du rabais. Le rabais appliqué à une carte non enregistrée pourrait être annulé.

**Combien de temps faut-il pour obtenir mon rabais d'EquiPass ?**

Le processus d'approbation prend au moins 30 jours ouvrables (ou environ 6 semaines) une fois votre demande est reçue. Des volumes plus élevés pourraient entraîner des délais d'approbation plus longs à certaines périodes de l'année (comme en avril). Pour les demandes reçues par la poste, veuillez prévoir un délai de livraison supplémentaire.

**Je n'ai pas reçu de réponse. Que dois-je faire ?**

Vous pouvez écrire à [equipass@ottawa.ca](mailto:equipass@ottawa.ca) ou composer le 613-560-5000 pour vérifier l'état de votre demande. Les clients sourds ou ayant une déficience auditive peuvent utiliser le service de relais téléphonique de leur fournisseur de services ou appeler le Service de relais Bell au 1-800-855-0511 pour joindre OC Transpo. Veuillez ne pas communiquer avec nous avant que 30 jours ouvrables (ou environ 6 semaines) se soient écoulés depuis l'envoi de votre demande.

# Formulaire de demande et de consentement pour l'EquiPass

Jan. 2025



## Partie 1 – Renseignements sur le demandeur principal (en caractère d'imprimerie S.V.P.)

Demandeur principal:	Nom:	Nom de famille:	Nº de référence de la demande ( <i>à l'usage d'OC Transpo seulement</i> ):
Nº unité / appartement :	Adresse municipale:		Code postal:
Ville et province:	Adresse courriel:		Nº de téléphone:
<b>Est-ce que vous recevez des prestations d'Ontario au travail ou d'autres prestations des services sociaux?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <b>Si oui, veuillez fournir votre numéro d'identité:</b> _____		

- Tous les membres de la famille (conjoint / partenaire et enfants de 17 ans et moins) doivent être inclus dans la demande et dans les documents requis, que le demandeur veut l'EquiPass ou non.**
- Un enfant adulte qui vie sous le même toit, un formulaire de demande distinct doit être soumis par enfant adulte.**

Nº du demandeur	Nom des membres de la famille	Lien avec le demandeur principal	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Revenu annuel NET	Inscrire les documents à l'appui soumis avec la demande	Vous demandez l'EquiPass?	Veuillez indiquer le numéro de votre carte Presto enregistrée.
1		Je suis le demandeur principal.		\$		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	312401 _____
2		Je suis l'époux (épouse), conjoint (te) de fait du demandeur principal.		\$		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	312401 _____
3		Enfant (17 ans ou moins)		\$		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	312401 _____
4		Enfant (17 ans ou moins)		\$		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	312401 _____
5		Enfant (17 ans ou moins)		\$		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	312401 _____
6		Enfant (17 ans ou moins)		\$		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	312401 _____
7		Enfant (17 ans ou moins)		\$		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	312401 _____
8		Enfant (17 ans ou moins)		\$		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	312401 _____
<i>à l'usage d'OC Transpo seulement)</i>		Eligibilité:	Informations ou documents requis:				

## Partie 2 – Décrivez votre situation actuelle

1. Est-ce qu'il y a une personne dans votre famille qui est arrivé au Canada au cours des 18 derniers mois ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, veuillez fournir les documents à l'appui, notamment les fiches d'établissement, les talons de chèques du Programme d'aide à la réinstallation (PAR) ou d'autres relevés de paiement.	
2. Est-ce qu'un des demandeurs est un client de Para Transpo ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	2 (a). Si oui, veuillez fournir le n° d'identification Para Transpo : _____	
3. Avez-vous besoin d'aide pour communiquer avec nous ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, veuillez fournir les coordonnées d'une personne-ressource :	
Nom de la personne-ressource :	Adresse courriel :	N° de téléphone :	Lien avec le(s) demandeur(s) :

## Partie 3 – Déclaration, consentement à la vérification des renseignements et acceptation des conditions du programme EquiPass

En signant, tous les demandeurs âgés de 18 ans et plus reconnaissent que la Ville d'Ottawa conserve le pouvoir discrétionnaire d'approuver ou de refuser toute demande et :

1. confirmant que les renseignements fournis dans le formulaire et les documents financiers personnels à l'appui sont véridiques, complets et exacts;
2. consentant à ce qu'OC Transpo communique des renseignements financiers personnels à la Direction générale des services sociaux et communautaires de la Ville d'Ottawa, au ministère des Services sociaux et communautaires, au gouvernement du Canada, au gouvernement de l'Ontario ou à tout organisme, tout ministère ou toute direction générale de l'une ou l'autre des parties susmentionnées dans le seul but de déterminer et de vérifier l'admissibilité à l'obtention d'un EquiPass;
3. acceptant les conditions du programme EquiPass ci-dessous.

*Les renseignements recueillis dans le présent formulaire sont nécessaires à la bonne administration du programme EquiPass. La catégorie tarifaire de l'EquiPass a été approuvée par le Conseil le 14 décembre 2016 et autorisée aux termes de l'article 8 et de l'annexe « C » du Règlement sur le transport en commun (nº 2007-268) de la Ville d'Ottawa, dans sa version modifiée. Les renseignements recueillis seront utilisés pour déterminer l'admissibilité à l'EquiPass, administrer les services et faire respecter les conditions du programme. Tous les documents financiers personnels fournis à l'appui de la demande seront détruits après le traitement de celle-ci. Si vous avez des questions sur le programme ou la collecte et la conservation de renseignements personnels, veuillez communiquer avec le Centre d'information du transport en commun au 613-560-5000 ou à [EquiPass@ottawa.ca](mailto:EquiPass@ottawa.ca).*

Les clients sourds ou ayant une déficience auditive peuvent utiliser le service de relais téléphonique de leur fournisseur de services, ou appeler au 7-1-1 avec un ATS pour communiquer avec OC Transpo.

### Conditions du programme EquiPass

- L'EquiPass est à l'usage exclusif de l'utilisateur enregistré et n'est pas transférable.
- L'utilisateur de l'EquiPass doit avoir en sa possession une pièce d'identité avec photo et être prêt à la présenter sur demande.
- L'EquiPass doit être chargé sur une carte PRESTO enregistrée au nom de l'utilisateur admissible.
- Les demandeurs d'un laissez-passer EquiPass doivent veiller à ce que tous les membres du ménage connaissent les présentes conditions et aviser l'équipe du programme par courriel ([EquiPass@ottawa.ca](mailto:EquiPass@ottawa.ca)), par téléphone (613-560-5000) ou en personne avant d'acheter un laissez-passer mensuel EquiPass s'il y a un changement d'adresse ou un changement de circonstances personnelles ou familiales qui pourrait avoir une incidence sur l'admissibilité au programme, y compris un changement de revenu.
- Les demandes ou achats de laissez-passer en double, de même que l'omission d'enregistrer la carte, entraîneront l'annulation des laissez-passer ou cartes PRESTO additionnels et pourront entraîner la révocation de l'admissibilité à l'EquiPass.
- Le défaut de respecter les présentes conditions ou le fait de fournir des renseignements inexacts ou incomplets lors de la demande ou du renouvellement d'un EquiPass peut entraîner une perte de l'admissibilité au programme, l'annulation de la ou des cartes PRESTO ou une amende en vertu du Règlement sur le transport en commun (nº 2007-268) de la Ville d'Ottawa, dans sa version modifiée.

*Des formats accessibles et des aides à la communication sont disponibles sur demande.*

N° du demandeur	Nom (en caractère d'imprimerie)	Signature	Date
1			
2			